

La précarité énergétique diminue... jusque quand ?

2 janvier 2023



La précarité énergétique touche un ménage sur dix en France, ce qui représente plus de six millions de personnes, selon les données 2020 de l'Observatoire de la précarité énergétique (ONPE). L'organisme considère comme précaires dans le domaine de l'énergie ceux qui figurent parmi les 30 % les plus pauvres et qui consacrent plus de 8 % de leur budget à l'énergie (chauffage et éclairage notamment).

Le taux de précarité énergétique a nettement diminué en dix ans : il se situait à 13,7 % en 2010 contre 10,5 % en 2020. Si l'on corrige ces données des conditions météorologiques – pour évaluer les dépenses énergétiques à température extérieure comparable –, la baisse est moindre : le taux est ainsi passé de 12,5 % en 2010 à 11,7 % en 2020. Pour l'ONPE, cette évolution est liée principalement au renouvellement du parc de logements et à l'effet des rénovations. Petit à petit, les logements sont de mieux en mieux isolés. Jusqu'en 2020, les hausses des prix de l'énergie étaient donc globalement compensées par ces facteurs. Attention tout de même : l'amélioration de la qualité des logements se

répercute dans les prix de vente et de location, et donc dans le budget logement des ménages, un élément non pris en compte dans le taux de précarité énergétique.

Part des ménages qui figurent parmi les 30 % les plus pauvres et dont les dépenses d'énergie sont supérieures à 8 % de leur budget. Lecture : 10,5 % des ménages sont en situation de précarité énergétique en 2020.

Source : ONPE – © Observatoire des inégalités

L'ONPE interroge aussi les ménages sur les enjeux liés à l'énergie quels que soient leurs revenus. 20 % de l'ensemble des ménages disent avoir souffert du froid durant l'hiver 2020-2021. Ces difficultés résultent surtout d'une mauvaise isolation (40 %), d'une installation de chauffage insuffisante (22 %) ou d'une panne de chauffage (16 %). 36 % indiquent des raisons financières. 21 % de la population dit avoir rencontré des difficultés dans l'année pour payer certaines factures d'énergie, contre 10 % en 2013. Les jeunes de 18 à 34 ans sont les plus touchés : près de la moitié indiquent être concernés. 60 % des ménages disent avoir restreint leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées à payer pendant l'hiver 2020-2021, contre un tiers l'année précédente.

Pour quelle raison avez-vous souffert du froid ?

Unité : %

Mauvaise isolation	40
Raison financière	36
Hiver rigoureux	30
Installation de chauffage insuffisante	22
Panne de chauffage	16
Coupure suite à un impayé	4

Lecture : parmi les personnes ayant déclaré avoir souffert du froid pendant au moins 24 heures, 36 %

l'expliquent par une raison financière.

Source : médiateur de l'énergie – Données 2021 – © Observatoire des inégalités

En moyenne, les dépenses des ménages liées à l'énergie s'élèvent à 2 700 euros par an (donnée 2020 du ministère du Logement), dont 1 300 euros pour le carburant et 1 400 euros pour le logement. Ces dépenses fluctuent dans le temps : elles se situent à leur plus bas niveau en 2020, conséquence notamment de l'effet des périodes de confinement sur les déplacements. Chaque année, environ 600 000 ménages font l'objet d'une coupure ou d'une limitation de puissance suite à un impayé de facture de gaz (100 000), et surtout d'électricité (500 000).

Il est trop tôt pour mesurer l'impact de la crise actuelle sur la précarité énergétique. Son effet dépendra de l'importance de la hausse des prix du gaz et de l'électricité et de ce qui sera répercuté directement sur les factures des particuliers ou pris en charge par la collectivité. L'impact de l'évolution des prix de l'énergie sur la qualité de l'habitat et les déplacements a toujours été un sujet de préoccupation pour les ménages les plus pauvres, même si les données 2010-2020 font état d'une amélioration. Quelles que soient les évolutions liées au contexte international, ce sujet restera d'actualité dans l'avenir notamment en raison de l'impact de la consommation d'énergie sur l'environnement. La question majeure sera la manière dont la facture au niveau national sera partagée en fonction des niveaux de vie.

Cet article est extrait du [Centre d'observation de la société](#).

Photo / © Stéphanie Lacombe. Image tirée de « En résistance contre le froid », série visible sur www.stephanielacombe.com/serie

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/precarite-energetique>